

MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@MartinePinville

Paris, le 09 octobre 2015 N° 895

Installation du Conseil supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) :

De nouvelles missions, des places attribuées aux jeunes et deux chantiers prioritaires

Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, a réuni, jeudi 8 octobre, les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour l'installation du Conseil supérieur de l'ESS.

Instance paritaire et renforcée par la loi du 31 juillet 2014, relative à l'économie sociale et solidaire et le décret du 25 juin 2015, le Conseil est composé de 71 membres dont 9 personnalités qualifiés, 8 représentants des administrations de l'Etat et 2 parlementaires qui sont nommés pour une durée de 3 ans.

Dans ses nombreuses missions, il a notamment celles d'assurer le dialogue entre les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics nationaux et européens, de donner un avis consultatif sur les lois et règlements impactant de l'ESS mais aussi de veiller à l'égalité femmes-hommes dans le secteur.

Le Conseil a également vocation à assurer la promotion de l'ESS auprès des jeunes ce qui passe par une meilleure représentation des jeunes au sein du Conseil même. C'est pourquoi, Martine PINVILLE a voulu qu'il y ait une attention particulière pour y intégrer 15 jeunes.

Pour Martine PINVILLE « La loi relative à l'économie sociale et solidaire a permis d'élargir la définition des entreprises de l'ESS. Au-delà des acteurs historiques, on y retrouve désormais les entreprises commerciales dont de nombreuses start-up très innovantes. Les jeunes y sont pleinement impliqués et ont une place importante dans cette économie. Il m'a donc semblé nécessaire et juste qu'ils rejoignent en nombre ce Conseil pour participer à la conception des stratégies qui les concernent et dans la promotion de ce modèle économique ».

Lors de cette installation, la secrétaire d'Etat a souhaité que les premiers chantiers de travail soient orientés sur deux points : l'élaboration d'une stratégie concertée des entreprises de l'ESS et la rédaction du guide des bonnes pratiques applicable à toutes ces mêmes entreprises.

Un point d'étape sur ces deux chantiers est attendu lors de la prochaine session plénière en décembre.



Les membres du Conseil supérieur ont eux aussi exprimé l'importance d'intégrer des jeunes et nous ont dit quels travaux ils souhaitaient mener.

Retrouvez les témoignages de :

Raodath AMINOU, Laure DELAIR, Rachid CHERFAOUI, Chloé LEUREAUD, Jacques DASNOY





Contacts presse cabinet de Martine PINVILLE :

Sophie DULIBEAU et Cihem GHARBI - 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

